

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA
Website: www.africa-union.org

CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE

Douzième Session Ordinaire

2-3 Février 2009

Addis-Abeba (ETHIOPIE)

Assembly/AU/5 (XII)

**RAPPORT SUR LES CONCLUSIONS DU VINGTIEME SOMMET DU COMITE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU
NEPAD (HSGIC) PRESENTE A LA DOUZIEME SESSION DE LA CONFERENCE
DE L'UNION AFRICAINE PAR S.E LE PREMIER MINISTRE MELES ZENAWI,
PRESIDENT DU COMITE**

ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE), 31 JANVIER 2009

RESUME DU PRESIDENT

1. Le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC) s'est réuni le 31 janvier 2009 à Addis-Abeba (Ethiopie), à la veille de la douzième session de la Conférence de l'Union africaine. En ma qualité de Président du Comité, j'ai saisi l'occasion pour souhaiter officiellement la bienvenue aux nouveaux Etats membres qui participaient pour la première fois aux travaux du HSGIC, à la suite de leur élection lors de la onzième Conférence de l'Union africaine tenue en juillet 2008 à Sharm El-Sheikh (Egypte).

2. Le 20^{ème} Sommet du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD a discuté des points suivants de l'ordre du jour ci-après :

- Information sur l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine ;
- Mise en œuvre de l'Accord de siège pour le Secrétariat du NEPAD, signé en octobre 2008 entre le Gouvernement d'Afrique du Sud et la Commission de l'Union africaine ;
- Nomination du nouveau chef exécutif du Secrétariat du NEPAD ;
- Financement du Secrétariat du NEPAD pendant la période de transition ;
- Implication de l'Afrique dans le processus du G8 ; et
- Rapport 2008 sur l'évaluation de l'efficacité du développement par la CEA et l'OCDE.

3. La Sommet a pris note des informations sur les principales activités du Secrétariat du NEPAD pour la période de juillet 2008 à janvier 2009, indiquées dans le rapport d'activité présenté par l'Ambassadeur Olukorede Willoughby, Secrétaire exécutif par intérim du Secrétariat.

4. Le Comité s'est félicité des efforts constants déployés par le Secrétariat du NEPAD en vue de la mise en œuvre des principaux objectifs et priorités sectorielles du Programme du NEPAD, avec le soutien des Partenaires au développement et des parties prenantes africaines. Le Comité de mise en œuvre du NEPAD a particulièrement mis l'accent sur :

- Les progrès réalisés par le Groupe de travail UA/NEPAD sur la réaction de l'Afrique à la hausse du prix des denrées alimentaires ;
- La collaboration tripartite qui existe entre la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat du NEPAD et la Banque africaine de développement (BAD) dans la mise en œuvre du « *Programme de développement des infrastructures en Afrique* » (PIDA), en tant que nouvelle initiative conjointe de promotion des infrastructures régionales en Afrique ;

- Les partenariats stratégiques durables et la mobilisation de ressources accrues auprès de diverses sources bilatérales et multilatérales pour appuyer l'agenda pour le développement de l'Afrique dans des domaines comme l'autonomisation des femmes, la pêche, les investissements du secteur privé et l'intégration du NEPAD dans les plans nationaux de développement, en tant qu'instrument de promotion de l'appropriation nationale et de la transformation.

5. S'agissant de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine, le 20^{ème} Sommet du NEPAD a été informé des activités de l'Unité de coordination de l'UA/NEPAD, par le Dr Maxwell Mkwezalamba, Commissaire en charge des Affaires économiques. Le Sommet du Comité sur la mise en œuvre du NEPAD a exprimé sa préoccupation quant au long processus qui dure depuis la Décision de la Conférence de l'Union africaine de Maputo de 2003. Le Sommet a toutefois salué le démarrage de l'Etude sur la structure et le profil de la nouvelle Autorité du NEPAD et de l'intégration UA/NEPAD, avec le recrutement d'un consultant en décembre 2008.

6. Le Comité de mise en œuvre du NEPAD a réitéré que la vision et le programme du NEPAD ont constitué, dès le début, une partie intégrante du système de l'UA et devrait le rester. Il a demandé à la Commission de l'Union africaine et au Secrétariat du NEPAD d'harmoniser leurs programmes de travail et d'entretenir de bonnes relations de travail pendant la période intérimaire menant à l'intégration. A cet égard, le Sommet du NEPAD a décidé que le Secrétariat du NEPAD utilise désormais l'emblème de l'UA, conjointement avec le logo du NEPAD, dans tous les documents, afin de maintenir l'image de marque du NEPAD, et que les structures existantes d'établissement de rapport du Secrétariat du NEPAD soient maintenues en attendant la décision finale sur la nouvelle Autorité du NEPAD.

7. Le comité chargé de la mise en œuvre a réaffirmé les conclusions en 13 points du Sommet de réflexion sur le NEPAD tenu à Alger en mars 2007 qui ont été ensuite renforcées par les résultats du Sommet sur l'évaluation du NEPAD qui a eu lieu à Dakar en avril 2008. Le Sommet a souligné que les conclusions des réunions d'Alger et de Dakar constituent la base et la feuille de route pour l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA avec toutes les flexibilités nécessaires, tel que préconisé dans la décision de Maputo de 2003.

8. Le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC) a réaffirmé que l'étude doit être guidée par les conclusions des Sommets d'Alger et de Dakar. Il a, par ailleurs, décidé que le projet de rapport du consultant et les recommandations sur l'intégration du NEPAD à l'UA soit communiqué à toutes les structures de gouvernance, en particulier, le Comité des représentants permanents (COREP), le Conseil exécutif, et le Comité directeur du NEPAD, pour examen, avant d'être présenté au HSGIC pour décision finale. Une telle procédure permettra d'assurer des consultations élargies et adéquates.

9. Le 20^{ème} Sommet du NEPAD a également pris note de l'urgence de la conclusion du processus d'intégration. En conséquence, le Sommet a décidé que tout le processus d'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA soit achevé avant la 13^{ème} session de la Conférence de l'UA de juin /juillet 2009. Le

Sommet a invité tous les Etats membres de l'UA qui n'ont pas encore soumis leurs observations sur la structure et le profil de l'Autorité du NEPAD à la Commission de l'Union africaine, à le faire dans les plus brefs délais.

10. Le Comité chargé de la mise en œuvre du NEPAD s'est félicité de la signature, en octobre 2008, de l'Accord de siège entre le gouvernement d'Afrique du Sud et la Commission de l'UA relatif au Secrétariat du NEPAD. Le Sommet a remercié le Gouvernement d'Afrique du Sud et la Commission de l'UA pour avoir facilité la conclusion dudit Accord qui confère un statut juridique au Secrétariat, en tant qu'organisation internationale basée en Afrique du Sud. Le HGSIC a demandé la mise en œuvre rapide et harmonieuse de l'Accord.

11. Le Président de la Commission de l'UA, M. Jean Ping a annoncé au Sommet, la nomination de Dr Ibrahim Hassan Mayaki de la République du Niger comme chef exécutif du Secrétariat du NEPAD. Le HSGIC a salué et approuvé cette nomination et a souligné que ce recrutement est conforme à la décision de la 10^{ème} session de la Conférence de l'UA de janvier 2008. Le Sommet du NEPAD a donné mandat au nouveau chef exécutif de diriger le processus d'intégration du Secrétariat du NEPAD dans les structures de la nouvelle Autorité de la planification et de la coordination du NEPAD.

12. S'agissant du financement du Secrétariat du NEPAD pendant la période de transition, les chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD ont remercié les Etats membres de l'UA qui ont fait des annonces de contributions et respecté leurs engagements envers le Secrétariat du NEPAD pour l'exercice 2008/2009. Le Sommet a exhorté les autres pays qui ne l'ont pas encore fait, à honorer leurs engagements. Il a également lancé un appel à tous les Etats membres pour qu'ils continuent de contribuer généreusement au budget du Secrétariat. En conséquence, le Sommet du NEPAD a demandé au Secrétariat du NEPAD d'élaborer des stratégies pour la mobilisation des ressources afin d'assurer la mise en œuvre effective du programme tout en veillant à l'utilisation adéquate et judicieuse de ces ressources.

13. Le 20^{ème} Sommet du NEPAD a discuté longuement de la dynamique de la participation de l'Afrique au processus du G8 sur la base des éléments suivants:

Assurer une représentation adéquate de l'Afrique au niveau mondial, y compris les réunions du G8 et du G20 ;

Mettre en œuvre les engagements des partenariats en appui aux programmes de développement de l'Afrique.

Mettre en œuvre des Conclusions de la réunion des Ministres des finances de l'UA de novembre 2008 à Tunis, consacrée à l'impact de la crise financière mondiale actuelle sur les programmes de réforme de l'Afrique et ses priorités, en particulier le taux de croissance économique élevé en Afrique.

14. Le HSGIC a souligné la nécessité d'une interaction continue avec les pays du G8 et de l'OCDE. Il a également souligné que ce partenariat doit être renforcé par le biais de l'institutionnalisation du mécanisme de suivi entre la représentation de l'Afrique et les partenaires au développement, tel que convenu au Sommet du G8 de Hokkaido Toyoda, de 2008, au Japon. Ce mécanisme permettra de promouvoir

efficacement l'obligation mutuelle de rendre compte dans le cadre des nouvelles relations établies entre l'Afrique et les partenaires internationaux.

15. Monsieur Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a présenté le rapport 2008 sur l'Evaluation de l'efficacité du développement (MRDE) lors du Sommet du NEPAD. Il a indiqué que l'évaluation a été conjointement entreprise par la CEA et l'OCDE selon les directives du Comité de mise en œuvre. Le Comité a demandé aux Etats membres d'étudier le rapport 2008 du MRDE et de transmettre leurs observations à la Commission de l'UA et au Secrétariat du NEPAD qui soumettront un document d'informations au prochain Sommet pour examen.

16. Le 20^{ème} Sommet du NEPAD a exprimé sa gratitude au Directeur exécutif intérimaire, Ambassadeur Olukorede Willoughby et à Dr Hesphina Rukato, le Directeur général adjoint qui ont dirigé l'équipe chargée de la gestion intérimaire, pour les services qu'ils ont rendus au NEPAD avant la nomination du nouveau Directeur exécutif.

17. Enfin, le Sommet a décidé que le 21^{ème} Sommet du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD aura lieu à Antananarivo (Madagascar), à la veille de la treizième session de la Conférence de l'Union africaine prévue en juin/juillet 2009.

2009-02-03

Report on the Outcomes of the 20th Summit of the NEPAD Heads of State and Government Implementation Committee (HSGIC) Presented to the 12th African Union Assembly by H.E. Prime Minister Meles Zenawi, HSGIC Chairperson

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8699>

Downloaded from African Union Common Repository